



École Marguerite-De Lajemmerais

5555, rue Sherbrooke Est
Montréal, (QC)
H1N 1A2

PROCÈS-VERBAL

6^E réunion du conseil d'établissement

Année scolaire 2019-2020

Le 8 juin 2020 en visioconférence (TEAMS) à 18h30

Sont présents : Catherine Boucher, parent
Nathalie Dubois, parent
Garry Joseph, parent
Annick Daigneault, parent
Isabelle Desfossés, parent
Jean-François Belleau, parent
Guergana Boyadiieva, enseignante
François Boucher, enseignant
Yves Bernier, enseignant
Louise Labonté, enseignante
Marie-France Fournier, enseignante
Nadine Leduc, directrice

Sont absents : Ashley Ismaël, élève
Wissame Malti, élève

Invité(e)(s) : Aucun invité

1- Mot de bienvenue

2- Ouverture de la réunion et vérification du quorum

La présidente souhaite la bienvenue aux membres et aux invités. La réunion est ouverte à 18h35 après vérification du quorum.

3- Nomination d'un secrétaire de réunion

La présidente demande aux parents si l'un d'entre eux souhaite être le secrétaire de la réunion. Catherine Boucher se propose ; Nathalie Dubois appuie.

4- Lecture et adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est lu par la présidente. Yves Bernier propose un ajout en varia : 8.1 18 juin – activité des finissants.

L'ordre du jour modifié est proposé par François Boucher.
Yves Bernier appuie.

5- Lecture et adoption du procès-verbal du 11 mai 2020

Les suivis sont prévus lors du retour aux rencontres en présentiel à l'automne prochain. Annick Daigneault a acheminé aux membres son document de travail sur le cadre inclusif.

François Boucher propose l'adoption du procès-verbal de la rencontre du 11 mai 2020. Marie-France Fournier appuie.

6- Affaires administratives

6.1 Fournitures scolaires 2020-2021

La directrice présente le document remis aux membres. Comme convenu, le coût unitaire chargé aux parents est le coût du cahier seulement. La différence correspond à l'accès numérique est assumé par l'école. Certains enseignants ont choisi de conserver des cahiers maison sans accès numérique ou des cahiers dont le fournisseur n'a pas de version numérique.

François Boucher propose l'adoption des fournitures scolaires tel que présenté. Nathalie Dubois appuie.

Les fournitures scolaires 2020-2021 tel que présentés dans le document sont adoptés à l'unanimité.

6.2 Budget 2019-2020

Dû à la fermeture des écoles, certaines dépenses mensuelles n'ont pas eu lieu. De plus, certaines dépenses annuelles n'ont pas pu être faites. Actuellement, l'école présente un grand surplus financier. Il est certain que l'école terminera en surplus pour l'année scolaire 2019-2020, mais plusieurs achats faits en mai ou en juin n'ont pas encore été facturés à l'école.

Aux fonds 4-9, le surplus de 118 818\$ ne sera pas touché.

Au fond 6, certaines allocations ministérielles sont reconduites à l'année scolaire 2020-2021.

6.3 Budget pro forma 2020-2021

La directrice explique le document remis aux membres et répond aux questions.

Nathalie Dubois propose l'adoption du budget pro forma 2020-2021.

Jean-François Belleau appuie.

Le budget pro forma est adopté à l'unanimité.

7- Affaires éducatives

7.1 Projet éducatif : Suivi

7.2 Plan de lutte : Suivi

La présidente souhaite traiter ces 2 points simultanément. La fermeture de l'école depuis le 13 mars dernier ne permet pas au milieu de présenter les évaluations de ces deux dossiers tel que la loi le prévoit. Aussi, la présidente propose la résolution suivante aux membres.

Résolution :

Compte tenu du contexte et de la durée de la pandémie COVID-19, les membres du conseil d'établissement mandatent la Direction de l'école de s'assurer que les différents comités responsables du Projet éducatif ainsi que du Plan de lutte redémarreront leurs travaux dès que les conditions de travail le permettront. Il est aussi attendu, qu'au premier CÉ suivant la reprise des travaux des comités, ces derniers déposeront un plan de travail prévoyant les délais et les efforts nécessaires au dépôt, tel que convenu selon la loi sur l'instruction publique (L.R.Q., chap.I-13.3), des rapports des deux dossiers mentionnés précédemment.

Amendement :

Il est demandé par les membres parents qu'au 1^{er} conseil de l'année scolaire 2020-2021 un état de situation. Où en était rendu les travaux de chacun des comités lors de la fermeture le 13 mars 2020 ?

Cette résolution amendée est proposée par Nathalie Dubois.
Jean-François Belleau appuie.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

Des précisions concernant les délais sont demandées à la direction. Normalement, l'évaluation de chacun de ces dossiers pour l'année scolaire 2019-2020 pourra être déposée au CÉ au plus tard à la rencontre du mois de décembre 2020 (sous réserve de la reprise des conditions de travail).

8- Varia

8.1 18 juin – activités des finissants

La direction informe les membres parents que l'équipe-école tiendra une activité de remise de diplômes le 18 juin en après-midi pour les élèves de la 5^e secondaire. Cette activité aura lieu sur le terrain avant de l'école ; les parents et les élèves devront respecter les règles de distanciation sociale et les règles de santé publique. Nous espérons du beau temps. Le personnel enseignant sera présent pour souligner l'événement.

9- Levée de l'assemblée

La réunion est levée à 19h45.

Catherine Boucher, secrétaire de réunion.

Nathalie Dubois
Présidente du CÉ

Nadine Leduc
Directrice de l'école